



Assemblées citoyennes en Ville de Neuchâtel

Nicole Galland

Ville de Neuchâtel

Quelques chiffres :

Nb habitants : actuellement 45400

2021 : Fusion de la Ville avec :

- Corcelles-Cormondrèche (4750 hab.)
- Peseux (5800 hab.)
- Valangin (530 hab.)

Etrangers établis : env. 1/3 de la population (138 nationalités)



Ville de Neuchâtel

Assemblées citoyennes : institutionnalisées

Objectifs :

- Améliorer la vie locale
- Dialoguer avec les autorités
- Proposer des mesures et des projets concrets
en lien avec les besoins, les souhaits et les attentes
de la population
- Stimuler le « vivre-ensemble »

<https://www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes>



Assemblées citoyennes

Jalons :

2016 – 2020 : Préparation de la fusion

2021 : Démarrage de la commune fusionnée

2021– 2022 : Travaux de la commission des assemblées citoyennes

Nov. 2022 : Règlement des assemblées citoyennes approuvé à l'unanimité
par le Conseil général (législatif de la ville)

2023, 1^{er} semestre : assemblées constitutives dans les 7 périmètres

Dès 2023, 2^{ème} semestre : 2 assemblées annuelles dans chaque secteur

Fin 2024 : premiers bilans ... et révision de certains aspects du Règlement



Assemblées citoyennes

Une idée germe



2016 – 2020 : Préparation de la fusion

Extrait du Livre de la fusion :

« La dimension civile et citoyenne de la vie dans les quartiers doit être soutenue par la mise en place d'assemblées citoyennes appelées à apporter une plus-value par une implication intensifiée de la population, afin de vivifier la vie démocratique et la participation citoyenne de proximité ».

Assemblées citoyennes



Une idée prend forme :

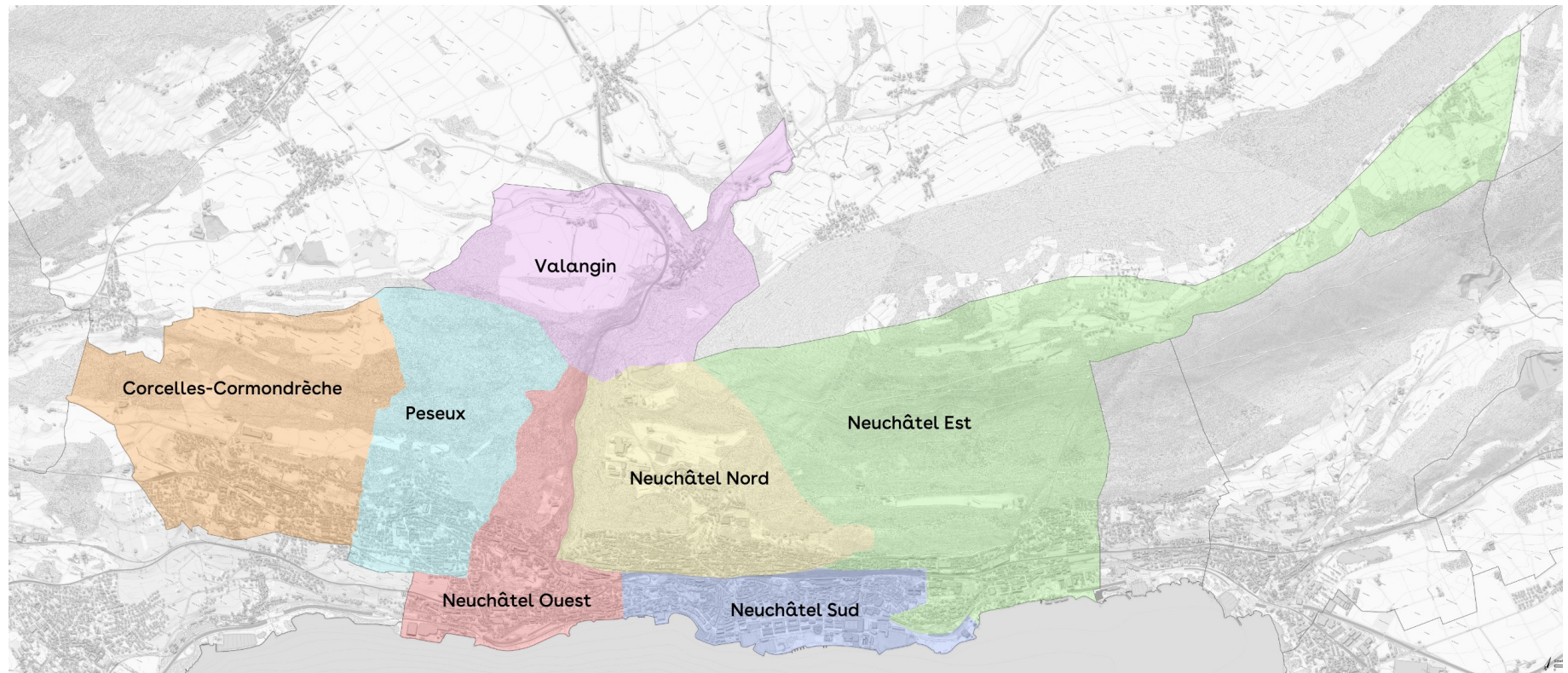
2021– 2022 : Travaux de la commission des assemblées citoyennes

Définitions de :

- la qualité de participant.e.s: tous résident.e.s, quel que soit son âge ou son statut civique
- du nombre et de la délimitation des périmètres
- du rythme des assemblées : 2 par année
- des structures
- des outils
- des budgets alloués aux AC
- des procédures de décisions et de suivi des propositions

Assemblées citoyennes

7 périmètres



Assemblées citoyennes

Les structures



- **Bureaux** : de 3 à 9 personnes tirées au sort parmi les participants aux assemblées constitutives
- **Encadrement administratif** : Chancellerie, Service de la cohésion sociale, Service de la population et des quartiers (via les délégués de quartiers)
- **La commission des AC** redirige les mandats citoyens (vers les dicastères, une commission ou le conseil général) et est à même de proposer des modifications du règlement

Assemblées citoyennes

Les outils



- **Projet citoyen** : proposition à but non lucratif, mise en œuvre et réalisée par l'AC, dans le cadre du budget alloué au périmètre (CHF 5'000 + CHF 1,50 / résident.e du périmètre)
- **Mandat citoyen**: proposition demandant à l'autorité communale la mise oeuvre ou la réalisation d'une mesure ou d'un dispositif concernant le périmètre considéré, voire un autre périmètre
- **Résolution** : vœu, message, protestation, déclaration sans effet obligatoire

Assemblées citoyennes

Une idée est présentée aux résident.e.s :



2023, 1^{er} semestre : assemblées constitutives dans les 7 secteurs

- Présentations du processus – réponses aux questions
- Votes sur le nombre de membres du Bureau
- Tirage au sort des membres des Bureaux
- Beaucoup d'attentes très positives exprimées

Assemblées citoyennes

Une idée est présentée aux résident.e.s :



Messages donnés : une assemblée citoyenne n'est pas

- ✓ La liste au Père Noël
- ✓ Le bureau des réclamations

= > C'est un laboratoire qui pourra être revu, amélioré, ajusté ...

Assemblées citoyennes

Une idée à l'épreuve des réalités :



Fin 2024 : premiers bilans

- + Encadrement de qualité par les Bureaux et les délégués de quartier
- + Climat généralement très positif (apéros à la fin des assemblées ...)
- + Quelques pépites : participation de jeunes enfants, GT locaux créés pour réfléchir à des améliorations de l'espace publique, quelques projets réalisés en groupe ...

Assemblées citoyennes

Une idée à l'épreuve des réalités :



Fin 2024 : premiers bilans (suite)

± La communication doit être améliorée

! Après 5 séries d'AC : 29 résolutions / 33 projets / **120 mandats** !

! Les réponses aux mandats se font attendre Déception des participants

! La participation est en baisse ... => Révision du règlement

Assemblées citoyennes

Les ajustements apportés :



- => Dépôt de 2 mandats max. par séance (via un vote pour la priorisation)
- => Suppression de dépôts spontanés en séance
- => Augmentation du délai de dépôt (-> meilleure préparation des propositions, possibilité de refus de la part des Bureaux)
- => Réponses écrites aux mandats plutôt que réponses via un rapport
- => Mandats prolongeables de 4 à 6 ans pour les membres des Bureaux (la moitié des Bureaux sera renouvelée tous les deux ans)

Assemblées citoyennes

Questionnements:



Comment susciter l'intérêt de la population (outre une meilleure communication) ?

Les projets citoyens ... utopie ?

Les (nombreux) mandats citoyens ... un pouls valable des attentes des résidents ?

.....

Assemblées citoyennes

M E R C I

- ❖ De votre attention
- ❖ De vos questions
- ❖ De vos suggestions

